



## FICHE EXPLICATIVE FORMATION STAFFEUR RANDONNEE



### Pourquoi :

Afin d'accompagner les clubs dans la formation de leurs bénévoles pour permettre l'organisation et l'encadrement de randonnée, la ligue organise et dispense **gratuitement** des formations de « staffeurs » à la demande des clubs de roller.

### Conditions :

Seules les personnes licenciées et ayant 16 ans révolus peuvent bénéficier de ces formations.

### Qu'est-ce que c'est :

Ce sont des formations qui permettent de mieux appréhender l'encadrement d'une randonnée.

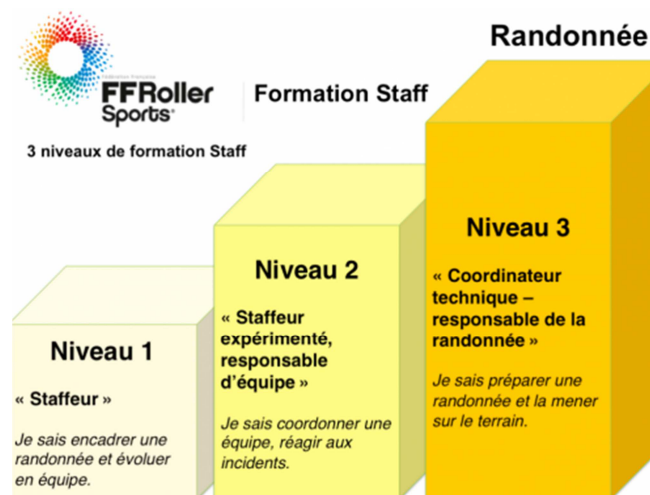
Elles sont dispensées par un BEES Randonnée et alternent enseignements théoriques, partage d'expériences et mises en situations pratiques.

Ce sont des formations non diplômantes et distinctes du BEF Randonnée.

Chaque formation dure une journée (7 heures environ).

### Les niveaux de formation possibles :

Il existe 3 niveaux de formation en fonction du but recherché à l'issue de cette dernière.



### Comment faire une demande :

Pour effectuer une demande, il suffit de compléter et de renvoyer la FICHE DE RENSEIGNEMENTS ci-jointe.



Fédération Française  
**FFRoller Sports**

Ligue Régionale  
**Bourgogne Franche-Comté**